

LES BIBLIOTHÈQUES SONORES

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

BIBLIOTHÈQUE SONORE

« MARIE-FRANCE »

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Reconnue d'utilité publique depuis 1977



RÉUNION ANNUELLE D'INFORMATION
sur l'exercice 2016

MANOSQUE - 16 mars 2018
DIGNE-LES-BAINS - 7 avril 2018

B. P 421 - 04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32

Courriel :

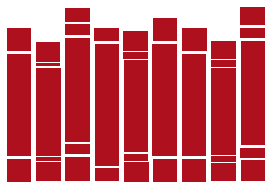
jacto@azur-multimedia.fr

Permanence : mardi 14 h - 17 h

12, Place des Marchands - MANOSQUE

www.bibliotheque-sonore-04.org





LES BIBLIOTHÈQUES SONORES

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

BIBLIOTHEQUE SONORE

« MARIE-FRANCE »

des Alpes de Haute Provence

B. P 421

04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32

Courriel : 04M@advbs.fr

www.bibliotheque-sonore-04.org

Permanence : mardi 14 h - 17 h

12, Place des Marchands

MANOSQUE

RÉUNION ANNUELLE D'INFORMATION

MANOSQUE - Vendredi 16 mars 2018

Je suis heureux de vous accueillir si nombreux à notre réunion annuelle d'information, et je remercie plus particulièrement de leur présence :

- Madame Christine DESSOUT-LAURENS, coordinatrice ULIS du Collège Saint-Charles à Manosque ;
- Madame Anne PIOLI, du SESSAD La Durance à L'Escale ;
- Monsieur André MAURIN, président de la Bibliothèque Sonore de Carpentras ;
- Monsieur et Madame ANDRÉ, représentant la Bibliothèque Sonore du Pays d'Apt ;
- Monsieur Paul FAURE, représentant le LIONS Club de MANOSQUE, accompagné de Madame Corinne BARBIER, ancienne Présidente de notre Bibliothèque Sonore et Monsieur Jean-Louis Barbier ;
- ainsi que les représentants de la presse locale.

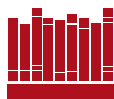
Je remercie également tous les membres actifs de la Bibliothèque Sonore : les donneurs de voix et les animateurs qui assurent au quotidien le fonctionnement de notre Bibliothèque Sonore, ainsi que les membres du bureau.

Merci enfin à la Mairie de Manosque qui met, cette année encore, la salle des Tilleuls à notre disposition gracieusement.

Je dois excuser les personnalités suivantes :

- Monsieur le Préfet et Madame la Sous-Préfète des Alpes de Haute-Provence ;
- Monsieur René MASSETTE, Président du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence ;
- Monsieur Bernard JEANMET-PERALTA, Maire de Manosque ;
- Madame Mireille BOR, Maire de Saint-Maime ;
- Madame Séverine DUHAMEL, Directrice du Service Culturel de Forcalquier ;
- Messieurs Laurent QUARANTA et Cédrik CAROTTE de l'Association des paraly-sés de France ;
- Madame Laurence PAULAT, responsable du CDI du Collège Saint-Charles ;
- Madame Nicole JOSEPH, présidente de l'Association « A perte de vue » ;
- et les donneurs de voix et animateurs suivants : Mme HIRSCHAUER, M. GROS, Mme PONS, Mme TEYCHENÉ, ainsi que de nombreux audilecteurs qui n'ont pu se déplacer.

Comme chaque année, malheureusement, nous déplorons en 2017 le décès de 5 de nos audilecteurs. Ayons ensemble une pensée pour eux et leurs familles.



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'année 2017 a été une année très active pour notre Bibliothèque Sonore avec un développement sans précédent et de nombreuses occupations pour votre président, tant au niveau régional que national.

• Le vrai démarrage de la littérature scolaire

Les efforts consentis depuis plus de deux ans vers les jeunes bénéficiaires, notamment les dyslexiques, dyspraxiques... c'est-à-dire tous ceux que l'on nomme les « DYS », ainsi que certains handicapés mentaux, ont commencé à porter leurs fruits en 2017 avec l'inscription de 36 élèves.

Après la conférence d'information des assistantes de vie scolaire réalisées en 2016, l'information des professeurs référents handicap des établissements du département a été réalisée en janvier 2017. Puis, au mois de juillet, la Convention « Littérature scolaire » a été signée à Digne avec Monsieur Éric LAVIS, Directeur départemental des Services de l'Éducation nationale.

Après les conventions signées en 2016 :

- avec le collège Paul Arène de Sisteron, le 30 novembre ;
 - avec le lycée Prins Henrik, lycée français de Copenhague (Danemark), le 7 mars ;
- deux autres conventions d'établissements ont été signées en 2017 :
- avec le Collège Maria Borrély de Digne-les-Bains, le 30 mars 2017
 - avec le collège Saint-Charles de Manosque, le 12 septembre 2017

Mais nous avons inscrit également des élèves de nombreux autres établissements :

- les collèges Henri Laugier de Forcalquier, André Ailhaud de Volx, du Mont d'Or de Manosque et Marcel Pagnol de Pertuis
 - le lycée Alexandra David-Neel de Digne-les-Bains
 - l'école primaire de Corbières
- ainsi que l'école Montessori Arc-en-ciel d'Aix-en-Provence.

Notre catalogue national de « Littérature scolaire », entièrement accessible sur notre serveur Internet d'audiolivres, comporte désormais 1 114 titres (contre 840 il y a un an), permettant de satisfaire 90 % des demandes des professeurs de français et des parents d'élèves.

Et nous enregistrons toujours, à la demande, les ouvrages de littérature scolaire encore non enregistrés, dans l'édition réclamée par le professeur. Quatre titres de littérature scolaire ont ainsi été enregistrés par notre Bibliothèque en 2017.

Il reste maintenant à réussir la poursuite de ce développement et à l'étendre aux autres départements de la région Sud-Est : Vaucluse, Bouches-du-Rhône et Gard.

• Développer aussi les audiolecteurs traditionnels

L'augmentation du nombre d'audiolecteurs grâce à la littérature scolaire ne doit pas masquer nos difficultés pour nous faire connaître de la masse des bénéficiaires potentiels qui ne savent pas que les Bibliothèques Sonores existent !

Rappelons qu'au niveau national, les audiolecteurs inscrits dans nos 115 Bibliothèques Sonores ne représentent que 0,36 % des bénéficiaires potentiels, soit plus de 3 millions de personnes !

Au niveau national un effort de communication important a enfin été entrepris.

• **Une marraine de notoriété nationale**

Nous avons, depuis quelques mois, une marraine nationale de grande notoriété : Madame Marina CARRÈRE-D'ENCAUSSE, médecin et journaliste, animatrice d'émissions sur la santé sur la chaîne de télévision France 5.

Elle a accepté de tourner un spot publicitaire pour les Bibliothèques Sonores, diffusé sur les diverses chaînes du groupe TF1 en décembre 2017 et janvier 2018, ainsi que sur France 2 en janvier.

Une annonce radio a été dérivée de ce spot télé. Nous espérons la diffuser sur les radios locales du département.

De plus, elle a réalisé une interview filmée de 7 minutes pour dire tout le bien qu'elle pense du rôle des Bibliothèques Sonores.

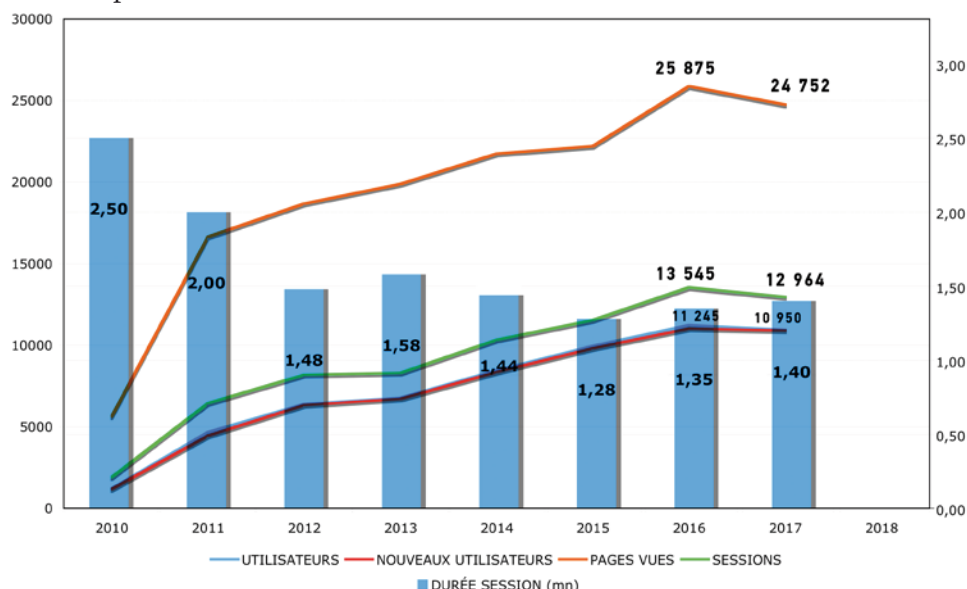
Nous espérons que ce soutien va donner une nouvelle dynamique à la communication de toutes les Bibliothèques Sonores et attirer sur elles l'attention des médias ainsi que des institutions et des élus.

• **La communication au niveau local**

Nos principaux outils de communication sont régulièrement remis à niveau :

- **les dépliants et affiches** : remis à jour régulièrement et imprimés au fur-et-à-mesure ; nous les distribuons sur tous les point relais d'information ;

- **le site Internet** : créé en 2010, il marque une stabilisation des visites avec 12 964 sessions visites en 2017 contre 13 545 en 2016. Ces statistiques ne sont pas comparables avec celles de nos rapports précédents car générées par un système différent : il s'agit ici de statistiques Google analytics et non de notre système de statistiques serveur présentes les années précédentes.



C'est toujours la page sur le lecteur Victor, très bien référencée par Google, qui est la plus consultée et qui génère des demandes en provenance de toute la France. Depuis 2014 nous avons eu 264 contacts soit 1,3 contact par semaine, en moyenne, sur 4 ans !

Chacun de ces contact concernait des bénéficiaires potentiels qui connaissait pas l'existence des Bibliothèques Sonores ! Nous les orientons à chaque fois vers la BS la plus proche de chez eux.

En 2017, 44 Bibliothèques Sonores différentes ont été ainsi concernées.

Notre site est donc toujours un formidable moyen de promotion des Bibliothèques Sonores au niveau national !

- **les réseaux sociaux** : malgré notre page Facebook et notre compte Twitter, nous sommes de plus en plus réservés sur l'usage des réseaux sociaux. D'une part l'efficacité de cette présence sur Facebook et Twitter nous paraît très limitée, faute d'avoir le temps de la faire vivre au quotidien, d'autre part nous devenons de plus en plus méfiants sur le véritable rôle « social » de ces réseaux et la surveillance des individus qu'ils impliquent.



Nous préférons donc privilégier une présence efficace dans toutes les manifestations auxquelles nous participons pour rencontrer les bénéficiaires potentiels (et surtout leur entourage), mais aussi les élus, les audiolecteurs et les membres de notre association :

• **La réunion d'information de Digne-les-Bains**

Comme chaque année, nous avons tenu une réunion d'information sur l'activité de notre Bibliothèque à Digne-les-Bains, dans le cadre de la Médiathèque Intercommunale Asse-Bléone-Verdon. Je tiens à remercier une nouvelle fois sa directrice, Madame Sylvie GIRARD, qui nous accueille gracieusement dans ses locaux.

Cette année, la réunion aura lieu le samedi 7 avril, toujours à la Médiathèque Intercommunale, à 13 h 30.

Sur ce secteur du département, Michel CHAPOTON et Éric GUILLEMARD, du LIONS Club de Digne, animent régulièrement un Point-relais à la Médiathèque intercommunale de Digne-les-Bains, chaque troisième samedi du mois, de 10 h à 12 h. En 2017, 14 contacts documentés ont été établis.

Jean-Claude MILLET, à la fois audiolecteur et Donneur de Temps, assure une permanence au pôle Social de Digne-les-Bains chaque quatrième vendredi du mois, de 10 h à 12 h.

Tout cela avec le soutien de nos amis du LIONS Club de Digne, que nous devons solliciter encore en 2018.

Désormais, une nouvelle personnes de qualité est venue rejoindre notre équipe sur le secteur de Digne-les-Bains : Jacques BERGEOT, ancien Donneur de Temps à la Bibliothèque sonore de Rambouillet, rencontré lors du forum des associations de Digne.

Il a accepté de nous aider à suivre les Donneurs de Voix, à les aider et les conseiller pour leurs enregistrements. Je tiens ici à l'en remercier et je pense qu'il va nous permettre de bien dynamiser notre équipe de Donneurs qui s'est beaucoup renforcée en 2016 et 2017. Quatre nouvelles Donneuses de Voix ont également été formées à Digne le 17 février dernier.

• **Les journées de la vue 2017 et 2018**

L'association «Vue et santé pour tous», créée par le LIONS Club de Cassis, a mis en service le « Bus de la Vue », camion de dépistage des problèmes de vue et du diabète.



Le Bus était présent à Manosque pour une de ses premières prestations à l'appel du LIONS Club de Manosque, le vendredi 3 mars 2017, sur la promenade Aubert Millot. Plus de 40 dépistages ont été effectués dans la journée.

Il est revenu au même endroit le vendredi 23 février 2018 avec encore plus de succès. Nous avons tenu un stand d'information sur place pour faire connaître la Bibliothèque Sonore à toutes les personnes venant au dépistage.



• **Le triathlon des Vannades**

Nous avons tenu un stand d'information, le 11 juin 2017, à l'arrivée du Triathlon des Vannades.

• **La Foire d'Ongles**

Nous restons fidèles à ce rendez-vous depuis 2010. Les contacts y sont toujours aussi nombreux et intéressants, avec des candidats Donneurs de Voix, des proches de bénéficiaires potentiels, des relais d'information, des élus...

• **la foire d'Ongles, le 14 août**



• **Le forum des associations de Manosque, Forcalquier et Digne-les-Bains**

Cette année se présentait très favorablement grâce à l'indisponibilité pour travaux du Palais de Congrès de Digne-les-Bains. De ce fait, les forums de Manosque et Forcalquier se tenaient le samedi 9 septembre et celui de Digne le dimanche 10, nous permettant d'être présents pour la première fois aux trois endroits.

Malheureusement, après des mois de sécheresse, la pluie s'est invitée le samedi, entraînant la fuite des chalands et l'arrêt prématuré des forums de Manosque et Forcalquier !

Fort heureusement le soleil était de retour le dimanche et le forum de Digne-les-Bains, tenu en plein air sur le Boulevard Gassendi avec Jean-Claude MILLET et Jacques THOMAS, fut un total succès.

- le forum des associations de Forcalquier, le 9 septembre



- le forum des associations de Digne-les-Bains, le 10 septembre



• **Le Congrès national des Bibliothèques Sonores**

La traditionnelle assemblée générale de notre association des Donneurs de Voix est devenue, en 2017, le Congrès national des Bibliothèques Sonores.

Il s'est tenu à Perpignan du 21 au 23 septembre 2017, associant pour la première fois visites culturelles, ateliers de travail et assemblée générale. Les ateliers de travail, dans le somptueux cadre de l'Hôtel PAMS de Perpignan, furent suivi d'une très intéressante conférence sur la dyslexie, par Madame Cécile PEGUIN, orthophoniste coordinatrice d'une plateforme DYS à l'ASEI (Agir, Soigner, Éduquer, Insérer).

- 1^{er} Congrès des Bibliothèques Sonores, à Perpignan, Hôtel PAMS, du 21 au 23 septembre



- Conférence sur la dyslexie par Madame Cécile PEGUIN



Conférence suivie par la remise des prix de « La Voix de l'année » et du Prix littéraire national de l'Audiolecture.

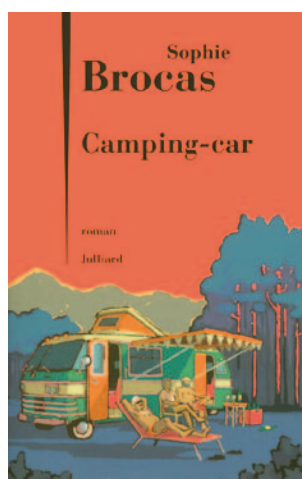
- Remise des prix du Concours de « La Voix de l'année »



- Assemblée générale de l'Association des Donneurs de Voix à Saint-Cyprien, le 23 septembre



L'assemblée générale s'est tenue à Saint-Cyprien et a renouvelé le tiers du Conseil d'administration. Le bureau, élu par le Conseil d'administration à la suite de l'assemblée, a été entièrement reconduit à l'identique, Pierre-Marie LECERF reste président national.



L'assemblée s'est conclue par des remises de médailles à des personnes qui ont beaucoup œuvré pour notre association : Claudine POURCEL, Françoise BLAISE, hélène ANDRÉ, Jean-Paul MATHIEU et Monique DELAUNOIS.

Prix littéraire national de l'Audiolecture

Le 8^e Prix littéraire de l'audiolecture a été décerné à Madame Sophie BROCAS pour son second roman « Camping-car » édité par Juillard..

Cette année encore, cinq de nos audiolecteurs avaient accepté de faire partie du jury qui était composé de 253 audiolecteurs issus de 59 Bibliothèques Sonores.

- Remise du 8^e Prix littéraire national de l'Audiolecture à Madame Sophie BROCAS



Rappelons que ce prix est - à notre connaissance - **le seul prix littéraire au monde attribué par un jury de personnes « empêchées de lire »** mais bénéficiant d'un accès à la littérature grâce à l'audiolecture !

- **Publipostage vers les Mairies**

Cette année encore, nous avons invité les maires des communes de notre département à nos deux réunions d'information en leur adressant en plus notre nouveau dépliant. Pratiquement aucun ne se déplace ni ne se fait représenter, mais tous, au moins une fois par an, entendent parler des Bibliothèques Sonores. Cela finit par faire son chemin...

- **Les radios locales et la presse**

Nous faisons toujours des efforts auprès des supports locaux d'information pour qu'ils nous aident à faire connaître les services de la Bibliothèque Sonore. Je remercie les journaux locaux, La Provence et Haute Provence Info, ainsi que les radios Fréquence Mistral et Alpes 1, sans oublier la télé locale D!CI-TV qui répondent généralement très bien à nos invitations.

- **La journée champêtre**

Après le succès de notre journée champêtre en 2016, nous avons réédité cette rencontre entre audiolecteurs et Donneurs de Voix dans le cadre somptueux du parc forestier du Brusquet.

- la journée champêtre au parc forestier du Brusquet le 25 juin



C'est une nouvelle fois grâce à Jean-Claude MILLET et à son épouse Joëlle, ainsi que Éric GUILLEMARD, Michel CHAPOTON et leurs épouses, que nous avons pu organiser cette journée qui s'est déroulée sous un magnifique soleil de juin.



Cette année, l'association « A perte de vue » s'était associée à la journée et, l'après-midi, chacun a pu tester le jeu de pétanque adaptée, les voyants avec les yeux bandés

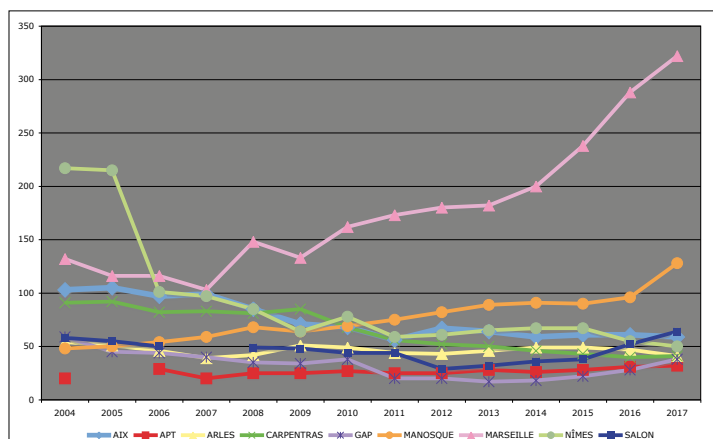
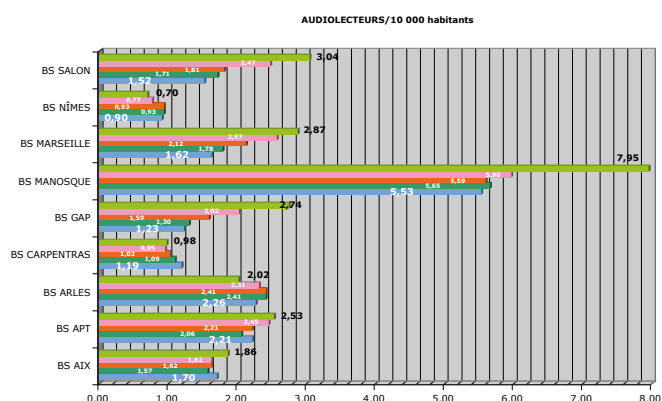


et les mal-voyants à égalité avec eux.

Une très belle rencontre que nous espérons pouvoir renouveler désormais chaque année avec autant de succès.

• Les statistiques régionales des Bibliothèques Sonores

Nos statistiques régionales, établies à partir des statistiques publiées par chaque BS, s'affinent d'année en année et sont très éclairantes.



Le nombre d'audiolecteurs pour 10 000 habitants (population INSEE) et l'évolution du nombre d'audiolecteurs depuis 2004 témoignent de l'efficacité, sur le long terme, des efforts de communication dans la mesure où ils sont constants et réguliers.

On constate aisément, sur ces graphiques, que la progression de notre Bibliothèque Sonore a été régulière (malgré la faible densité de population de notre département) et s'accélère ces dernières années, notamment avec le développement de notre action auprès des scolaires dyslexiques. Avec près de 8 audiolecteurs pour 10 000 habitants, le taux de pénétration de notre BS est considérablement plus élevé que celui de toutes les autres BS de la région. On note toutefois une progression générale pour la plupart des BS de la région Sud-Est.

Malgré tout, les chiffres restent encore bien faibles par rapport au nombre de bénéficiaires potentiels, tel que nous pouvons l'estimer au niveau national, soit 472 pour 10 000 habitants (plus de 3 millions de bénéficiaires potentiels).

• Le serveur national d'audiolivres et d'audiorevues

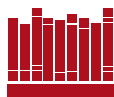
Notre Serveur national Internet poursuit son développement avec plus de 7 000 titres de littérature dans tous les genres et 1 118 titres de littérature scolaire. Par ailleurs 2 932 titres (dont 19 titres de littérature scolaire) étaient en cours d'enregistrement ou de vérification à mi-mars 2018. Enfin, 32 titres de revues mensuelles et hebdomadaires, exclusivité de notre association, sont également téléchargeables à chaque parution.

Rappelons que les Donneurs de Voix peuvent trouver également sur le serveur, dans la section « Librairie », 696 titres d'ouvrages en demande d'enregistrement (dont 25 titres de littérature scolaire). Il suffit d'un clic pour les prendre en enregistrement.

Je rappelle que le serveur national est un outil extrêmement pratique pour les audiolecteurs qui souhaitent écouter des audiorevues. En effet, si nous sommes en mesure de gérer l'envoi des audiorevues mensuelles sous forme de CD, ou en les copiant sur des supports numériques (clés USB, cartes-mémoire SD), il ne nous est pas possible de gérer de la même façon l'envoi des revues hebdomadaires.

• Le renouvellement de notre logiciel de gestion

Le logiciel de gestion de nos Bibliothèques Sonores qui nous permet d'assurer, à chaque permanence, les prêts et retours des audiolivres ainsi que le fichier des Donneurs de Voix, des audiolecteurs, des fiches-livres et du catalogue, etc. date aujourd'hui de près de 20 ans.



Un cahier des charges pour son renouvellement, après enquête auprès de toutes les Bibliothèques sonores, a été établi par un groupe d'étude dont fait partie votre président Jacques THOMAS. Une consultation d'éditeurs de logiciels de gestion de bibliothèques est en cours et les premières réponses viennent d'être dépouillées.

Deux prestataires seront retenus dans un premier temps pour approfondir leur offre avant le choix définitif de la solution.

Il s'agira d'une gestion en ligne incluant un portail web qui remplacera les différents sites actuels et qui incorporera également le Serveur national.

La mise en place se fera progressivement avec une phase de test sur une dizaine de BS, puis le nouveau système sera généralisé.

• **De nouveau locaux pour notre Bibliothèque Sonore**

Depuis plus de 20 ans, notre Bibliothèque sonore était aimablement hébergée, pour un loyer plus que modéré, dans des locaux appartenant à notre trésorier, Jean-Louis Baratier. Celui-ci étant dans l'obligation de mettre ces locaux en vente, notre Bibliothèque sonore recherche de nouveaux locaux, de préférence dans le centre-ville de Manosque.

A ce jour, et malgré les nombreux locaux vacants à Manosque, nous n'avons pas encore trouvé de locaux disponibles avec un loyer raisonnable pour nos finances.

Même en réduisant nos prétentions de surface à 30 - 40 m² (au lieu de 75), le loyer le plus bas que nous puissions espérer est de 350 €/mois, soit 4 200 €/an au lieu de 2 000 €/an.

Un appel dans le journal Haute-Provence Info n'a pas donné de résultats. Nous avons par ailleurs multiplié les demandes de subventions, et demandé une augmentation aux collectivités qui nous subventionnent régulièrement : la DLVA et le Conseil départemental. Nous attendons les réponses pour savoir si nous pourrions assumer un loyer de 4 200 €/an avec régularité chaque année.

Par ailleurs, la Municipalité de Manosque s'est déclarée incapable de nous proposer un local convenable pour notre activité, notamment en matière de sécurité d'accès telle qu'exigée par nos ministères de tutelle.

• **Une journée « Coachig Voix » en 2018**

Suite à la proposition de l'un de nos meilleurs Donneurs de Voix, Pierre DE GREEF, ancien journaliste radio à la RTBF et toujours formateur en Belgique, nous allons organiser le 12 avril 2018 une journée de perfectionnement de la lecture à haute voix pour tous les Donneurs de Voix de notre Bibliothèque Sonore. Pierre en sera évidemment l'animateur bénévole et nous l'en remercions chaleureusement.

• **Le bureau de la Bibliothèque Sonore**

Je rappelle que le poste de vice-président est vacant et qu'il serait souhaitable, après 14 ans de travail de l'équipe actuelle, de prévoir un renouvellement et une transition en douceur...

Je lance donc un appel à candidatures, sachant que la composition du bureau peut être modifiée à tout moment, même en cours de mandat. En particulier, il serait urgent de trouver un(e) vice-président(e) et un(e) secrétaire adjoint(e) afin qu'ils puissent se former avant de prendre les fonctions supérieures.

• **Remerciements**

Je ne voudrais pas clore ce chapitre sans adresser mes remerciements à toutes les personnes qui animent notre bibliothèque, Marie-Claire et Marc MÉZIÈRES, Lucette DESMETTRE qui assurent sans faiblir les permanences du mardi et la tenue de stands dans les diverses manifestations.

Un remerciement particulier à Danièle et Louis MARCADAL, qui ont souhaité arrêter leur participation après 13 ans de fidélité indéfectible. Nous avons beaucoup apprécié leur dévouement durant toutes ces années.



J'associe évidemment tous nos Donneurs de Voix à ces remerciements pour leur travail qui se fait dans la discrétion mais sans lequel les Bibliothèques Sonores n'existeraient pas !

Je remercie également les différents organismes qui ont bien voulu, en 2017, nous aider à couvrir nos frais de fonctionnement : la Communauté d'agglomération Durance-Luberon-Verdon (DLVA) avec une subvention de 2 300 €, le Conseil départemental 04 qui nous a attribué, en 2017, la somme de 500 €, le LIONS Club de Manosque qui nous attribue chaque année 1 500 €, le LIONS Club de Digne-les-Bains, déjà évoqué, dont le soutien devient de plus en plus important, le Club Soroptimist de Manosque, sans oublier les communes qui veulent bien nous verser une subvention : Sisteron, Forcalquier, Saint-Maime...

Signalons également que la Communauté de Communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure vient de nous attribuer une subvention de 1 000 € pour l'année 2018.

N'oublions pas non plus les nombreux audiolecteurs qui nous font un don, ainsi que les sympathisants et les Donneurs de Voix qui nous soutiennent également par leurs dons.

Je vous rappelle enfin que les entreprises peuvent nous soutenir par des dons qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que les dons des personnes physiques (soit 66 % de réduction d'impôt sur le revenu), mais aussi par des dons en nature.

Faites savoir aussi, autour de vous, que nous pouvons recevoir des legs exemptés de droits de succession pour contribuer à l'équipement de notre Bibliothèque en lecteurs Victor et Plector, voire à l'achat de locaux... ce qui résoudrait définitivement notre problème actuel !

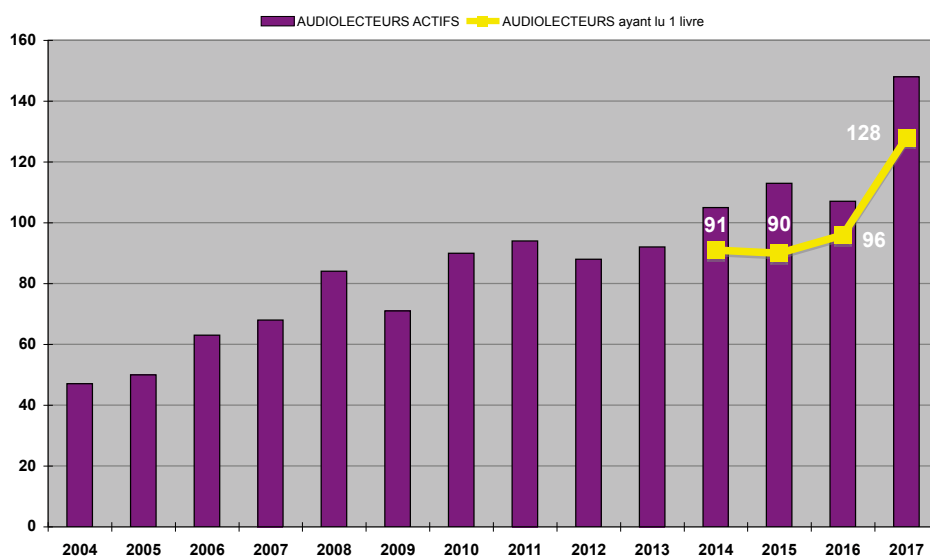
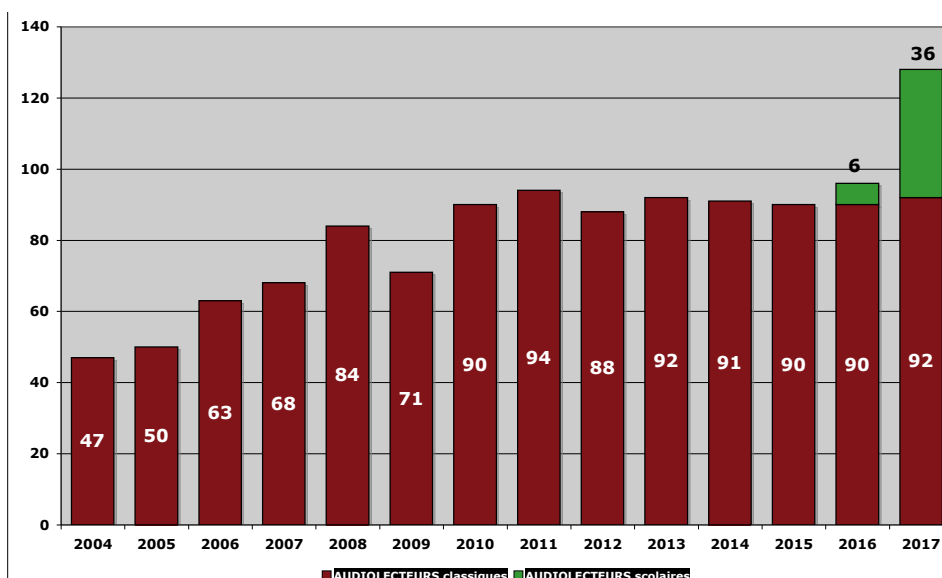
Que tous ceux qui contribuent à notre bonne santé financière soient ici chaleureusement remerciés. Nos besoins financiers restent modestes. Mais notre équipement informatique, avec plus de 10 ans de bons et loyaux services, devra prochainement être renouvelé, de même que les anciens lecteurs Victor Classic qui ne pourront plus être réparés.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Malgré les décès, malheureusement renouvelés chaque année, et les audiolecteurs incapables de poursuivre l'écoute de livres en raison de problèmes de santé, le nombre d'audiolecteurs **actifs a encore progressé en 2017 : 128 audiolecteurs ont lu au moins un livre dans l'année.**

Cette progression est essentiellement due à l'arrivée importante d'audiolecteurs scolaires : 36 élèves (+ 30) provenant de 13 établissements. Le nombre d'audiolecteurs traditionnels reste stable depuis 2010.

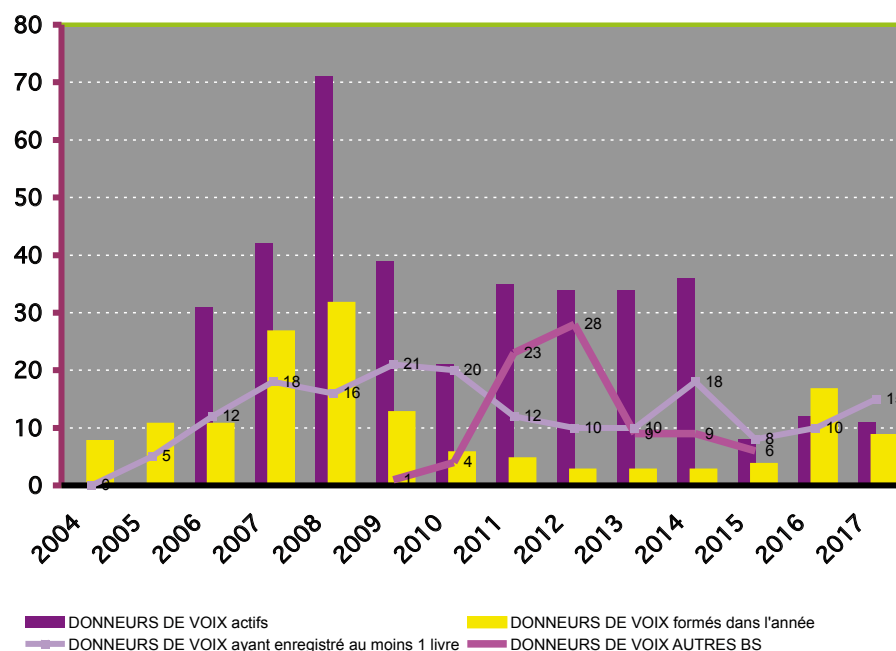
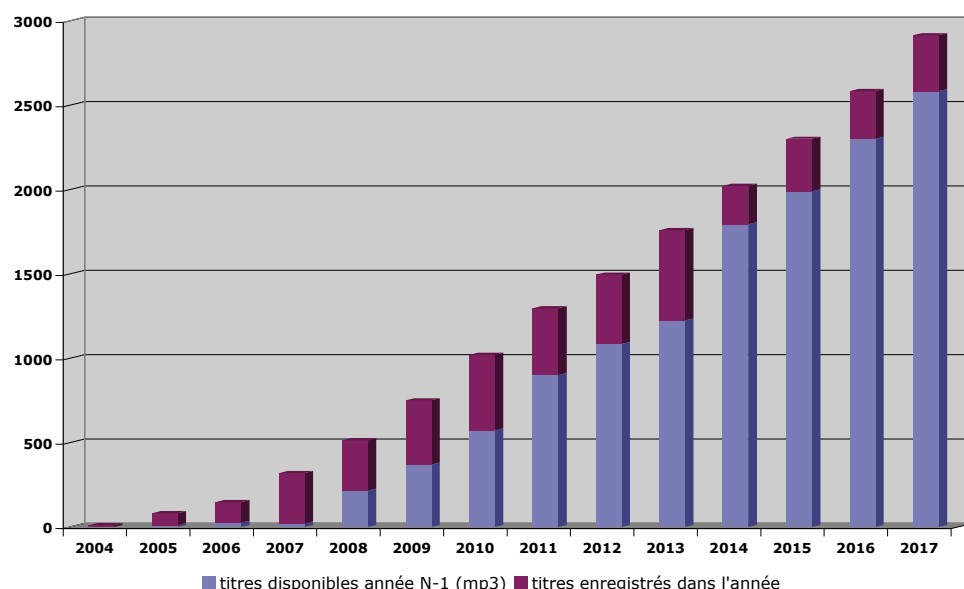
Par contre, le taux de renouvellement, calculé par rapport à l'année N-1 est particulièrement élevé : si nous avons désactivé 17 audiolecteurs, nous en avons activé 58 nouveaux, dont 28 audiolecteurs traditionnels. Notre effort d'information auprès des bénéficiaires potentiels doit malgré tout rester soutenu car nous sommes encore loin de toucher tous les bénéficiaires potentiels.



• Développement de notre catalogue

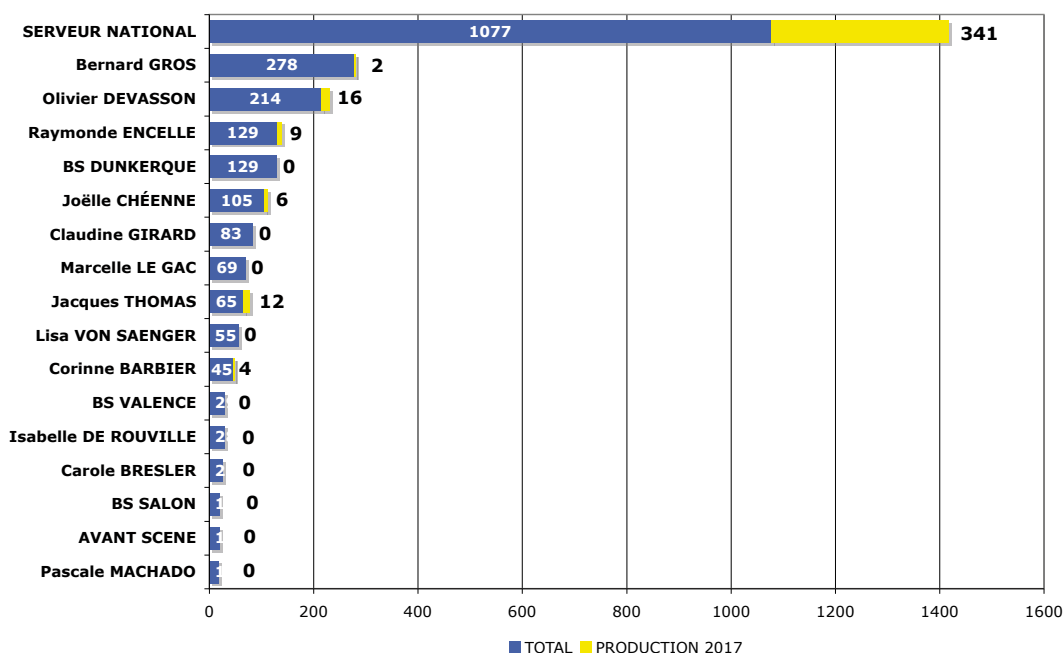
Le nombre de titres à notre catalogue continue régulièrement sa progression. Il comprenait, fin décembre 2017, 2 915 titres au format mp3, soit 354 nouveaux titres enregistrés en 2017 (nous avons dépassé les 3 000 en février 2018).

Cette progression est due au travail de nos Donneurs de Voix et surtout aux téléchargements depuis le Serveur national.

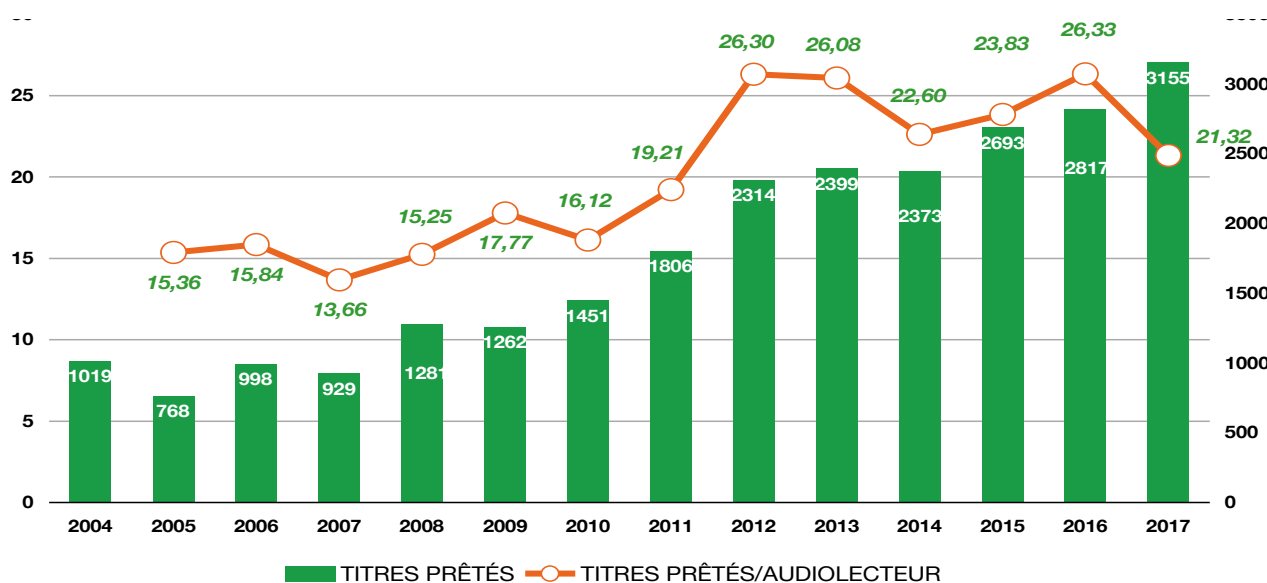


Nos Donneurs ont enregistré 54 titres en 2017 (contre 68 en 2016) ce qui représente quand même plus de 3 200 h de travail !

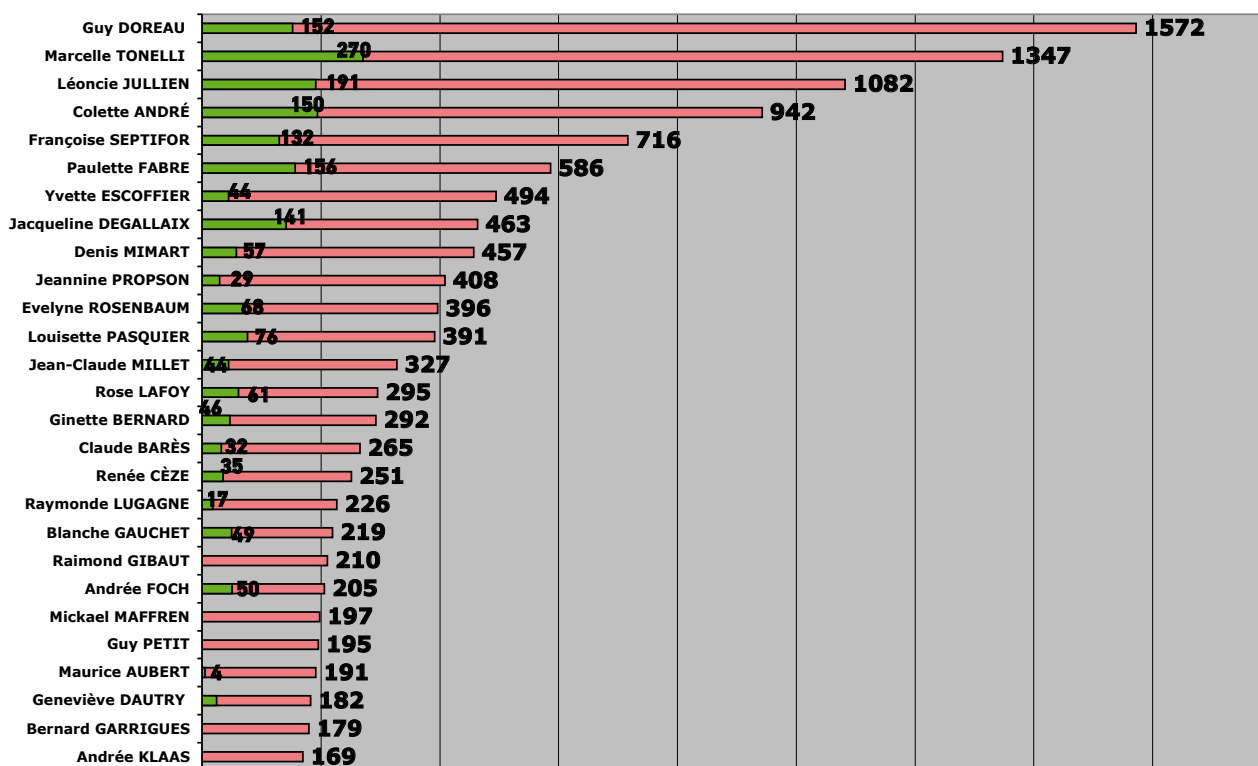
On pourra voir, sur le graphique ci-après, les performances de nos donneurs les plus productifs. Nous les remercions tous chaleureusement, et nous les encourageons à poursuivre leurs lectures en souhaitant qu'ils y trouvent plaisir et satisfaction d'être utiles.



Le nombre de titres prêtés, soit 3 155, est toujours en augmentation, liée à l'augmentation du nombre d'audiolecteurs. En 2017, en moyenne, chaque audiolecteur a lu plus de 21 livres dans l'année, contre plus de 26 en 2016 : cette baisse de la moyenne s'explique par le faible nombre de livres lu par les audiolecteurs scolaires.



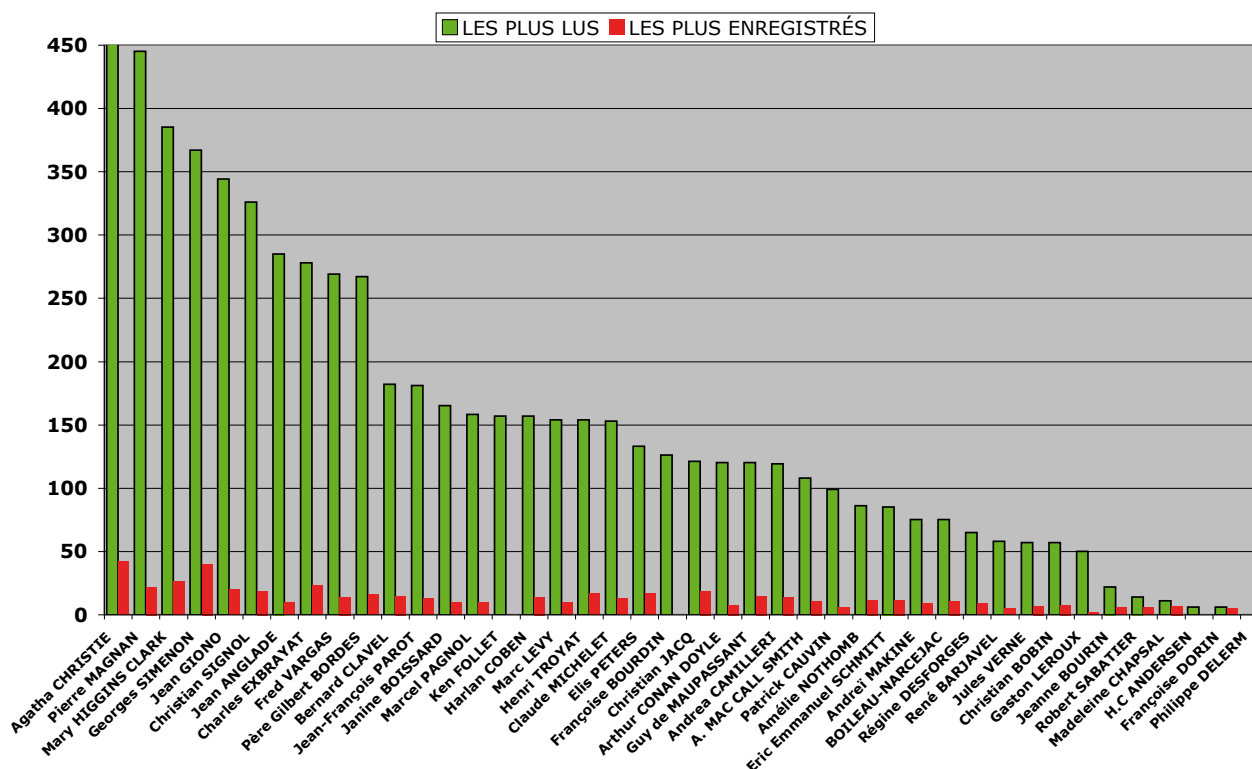
Cette moyenne cache en effet des différences énormes, comme on peut le voir, page suivante, sur le graphique des audiolecteurs les plus assidus.



Cette année encore, notre champion est une championne, avec 279 livres lus dans l'année ! Mais c'est toujours Guy Doreau qui détient le record de livres lus depuis son inscription à la Bibliothèque Sonore, avec plus de 1 500 titres.

Le développement de notre catalogue reste donc toujours indispensable : malgré la ressource extraordinaire de notre Serveur national qui mutualise les meilleurs enregistrements des différentes Bibliothèques Sonores, nous devons développer notre équipe de Donneurs de Voix. Avec près de 1 000 nouveaux titres proposés chaque année par les éditeurs, le nombre de titres à enregistrer est immense, notre contribution dépend du nombre et de l'activité de nos Donneurs de Voix !

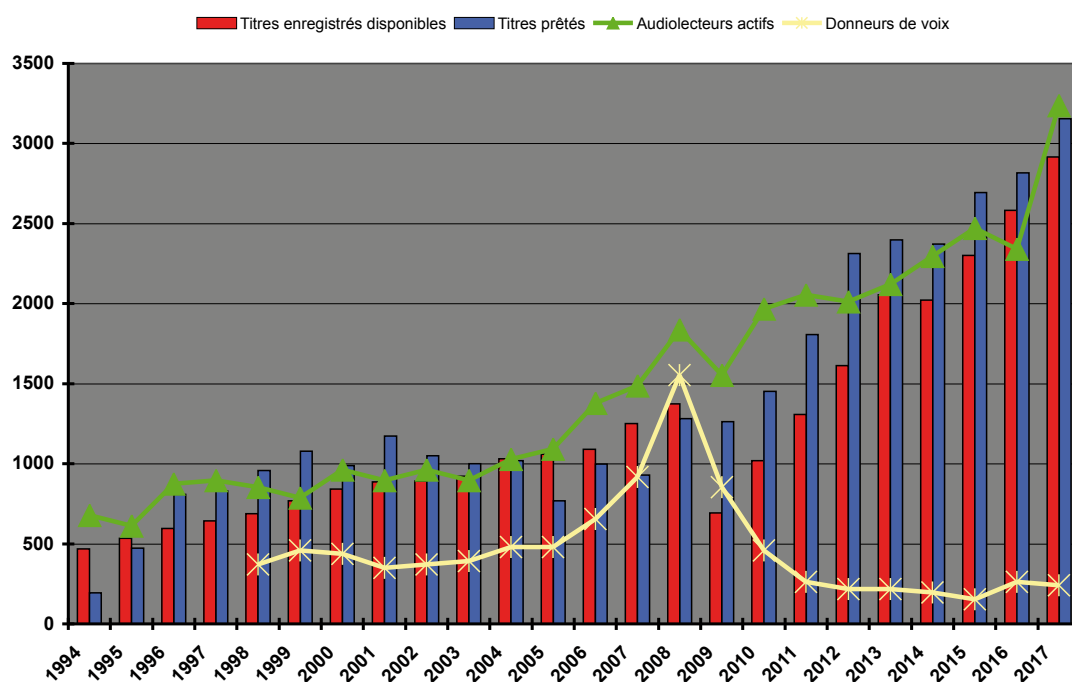
Les statistiques sur les auteurs les plus lus par nos audiolecteurs, en comparaison avec les auteurs les plus enregistrés, montrent peu de variations en 2017.



Le groupe de tête ne change pratiquement pas : Agatha Christie reste en tête des auteurs les plus lus, Pierre Magnan reste deuxième, tandis que Simenon monte d'une place, en quatrième position, faisant reculer Charles Exbrayat à la 8^e place.

Jean Anglade remonte à la 7^e place. Jean-François Parot fait également un belle progression en passant de la 16^e à la 12^e place. Alexander Mac Call Smith passe de la 42^e à la 26^e place, tandis que Philippe Delerm recule à la dernière place. Les autres auteurs conservent leurs places à peu de choses près.

Notons que tous les nouveaux auteurs, en particulier ceux bénéficiant de prix littéraires, sont rapidement disponibles sur le Serveur national et peuvent être rapidement mis à disposition de nos audilecteurs. En 2017, cinq des principaux prix Littéraires de la rentrée étaient disponibles sur le serveur au moment de leur nomination.



Ce graphique de synthèse, enfin, résume tout ce que nous venons de voir, montrant surtout l'évolution globale de l'activité de notre Bibliothèque Sonore depuis sa création en septembre 1993.

La courbe des Donneurs de Voix actifs reste stable après une légère remontée. Nous devons poursuivre notre action de recrutement et de formation de Donneurs de Voix, notamment de voix d'hommes, plus difficiles à recruter.

Ayant fait une présentation la plus complète possible de notre activité de l'année 2017, je suis prêt, ainsi que les membres du bureau, à répondre maintenant à toutes vos questions sur ce rapport moral et ce rapport d'activité.

RAPPORT FINANCIER

Je cède la parole à notre trésorier Jean-Louis BARATIER qui va vous présenter le rapport financier de l'année 2016 et le rapport provisoire 2017 établi par ses soins.

Je vous rappelle que **le montant de la cotisation annuelle est toujours de 5 euros.**

J'invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à régler tout de suite cette cotisation nécessaire pour pouvoir participer au vote à notre assemblée générale nationale.

Les questions étant épuisées, je vous remercie de votre attention et vous invite maintenant à clore cette réunion et à nous retrouver autour du verre de l'amitié.

Le Président
Jacques THOMAS